



JOURNAL OFFICIEL District Seine & Marne

Edition spéciale CALENDRIERS GENERAUX

SOMMAIRE

- PV Comité Directeur du 30.06.2023
- Extrait PV Comité Directeur du 12.07.2023
- Info PV Commission de Discipline du 07.07.2023
- Info PV Commission restreinte de Discipline du 12.07.2023
- Info PV Commission d'Appel Disciplinaire des 06.07.2023 & 10.07.2023
- PV Commission restreinte des Statuts & Règlements du 11.07.2023
- PV Commission Technique du 02.06.2023

FERMETURES DU DISTRICT

Nous vous informons qu'en raison des congés annuels du personnel :

- ✦ Le site de Montry sera fermé du vendredi 22 juillet 2023 (au soir) au mercredi 16 août 2023
- ✦ Le site de Melun sera fermé du vendredi 28 juillet 2023 (au soir) au dimanche 20 août 2023

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes



FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Le site de MONTRY sera fermé
samedi 15 juillet 2023

ENGAGEMENTS

Les engagements concernant

- ▶ Le Foot Animation
- ▶ Le Foot Féminin (Critériums)
- ▶ Le Futsal

Ont été envoyés sur la messagerie officielle des clubs

ENTENTES

Retrouvez en page intérieure la nouvelle procédure de création d'entente mise en place depuis la saison dernière

CALENDRIERS GÉNÉRAUX

Vous trouverez dans ce journal les calendriers 2023-2024

- ◆ DIMANCHE APRES-MIDI
- ◆ DIMANCHE MATIN
- ◆ FOOT ANIMATION
- ◆ FUTSAL
- ◆ U14



HORAIRES SPÉCIAUX

Merci aux clubs de bien vouloir adresser par courriel officiel leurs demandes d'horaires spéciaux pour la saison 2023 - 2024



DERNIER RELEVÉ COMPTA

Le relevé N°48 au 30.06.2023 a été édité. Un mail a été envoyé le mardi 11 Juillet 2023 sur vos messageries clubs et il est téléchargeable sur FOOTCLUBS.

Date d'échéance de paiement :
le samedi 02 septembre 2023

Ce relevé peut être réglé au District par chèque envoyé à MONTRY, par virement (mettre N° du club en libellé) ou par prélèvement avec votre accord

MONTÉES / DESCENTES

2022-2023



Vous pouvez consulter dans ce journal et sur le site internet les montées descentes validées par le Comité Directeur du 12 juillet 2023 pour les différentes catégories, (sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.)

RÉUNION DE RENTRÉE

La réunion d'informations de début de saison aura lieu
le mercredi 06 septembre 2023 (sous réserve)
L'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement

Création d'une entente

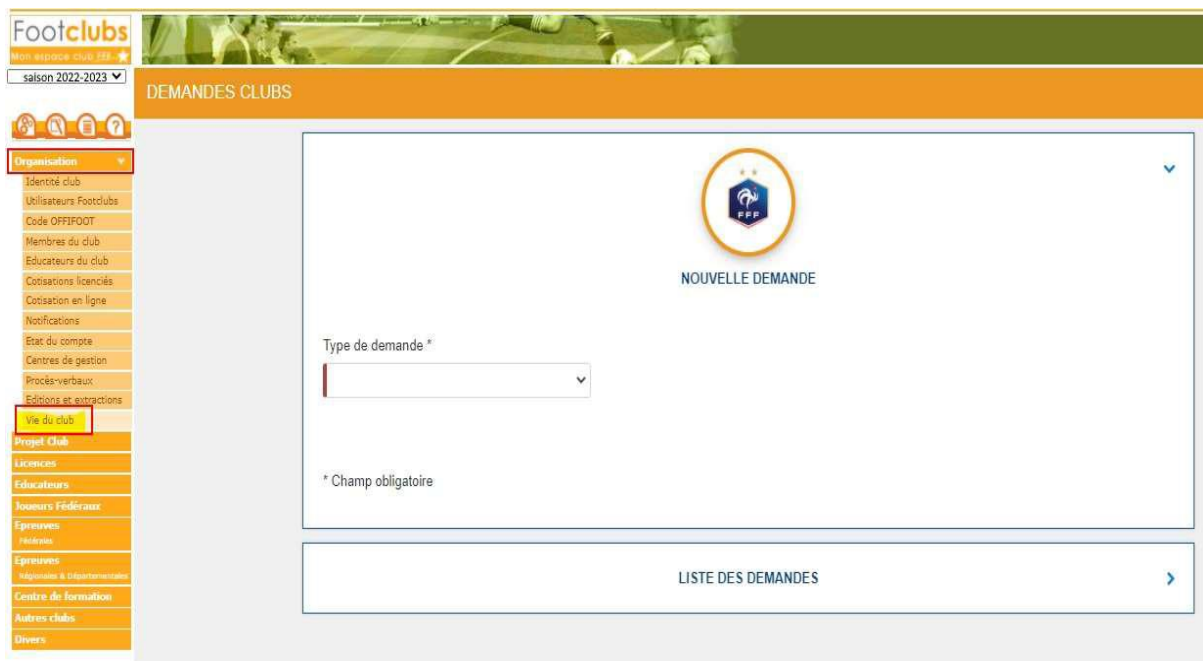
À compter de la saison dernière et dans le cadre de l'uniformisation nationale de la gestion des ententes, les demandes d'ententes pour toutes les catégories sont désormais à initier via Footclubs mais il faut au préalable avoir saisi l'engagement de l'équipe du club support de l'entente.

Néanmoins, avant de demander vos ententes, il faut attendre que le District ait engagé vos équipes dans Footclubs (en cours de réalisation)

Nous vous informerons quand les demandes pourront être lancées

Rappel de la procédure :

Sur Footclubs cliquez dans le menu « organisation » puis « Vie du club ».



The screenshot shows the 'Footclubs' website interface. At the top, there is a navigation bar with the 'Footclubs' logo and a dropdown menu for the season 'saison 2022-2023'. Below this is a header section titled 'DEMANDES CLUBS'. On the left side, there is a vertical navigation menu with various categories, including 'Organisation', 'Projet Club', 'Licences', 'Educateurs', 'Joueurs Fédérés', 'Epreuves', 'Inscription & Départementales', 'Centre de formation', 'Autres clubs', and 'Divers'. The 'Vie du club' option is highlighted in red. The main content area displays a form titled 'NOUVELLE DEMANDE' with the FFP logo. The form includes a dropdown menu for 'Type de demande.*' and a note '* Champ obligatoire'. At the bottom of the form, there is a button labeled 'LISTE DES DEMANDES' with a right-pointing arrow.

Sélectionnez « Entente » dans le type de demande, puis complétez le formulaire qui s'affiche :

- Choisir la saison
- Choisir l'équipe : seules les équipes préalablement engagées à partir de la catégorie U12 sont affichées (pour le foot d'animation, cliquez sur « créer une nouvelle équipe »).
- Choisir le(s) club(s) constituant l'entente
- Saisir le nom souhaité pour l'entente
- Choisir la(les) installation(s) attribuées par défaut où auront lieu les rencontres de l'entente
- Renseigner dans le motif le club conservant la place sportive à l'issue de la saison 2023/2024

Type de demande *

Entente



Article 39 bis des Règlements généraux de la F.F.F.

La déclaration d'une entente doit être formulée par le club support de cette entente.
Avant de continuer, assurez-vous que vous êtes bien le club support de l'entente.
Attention, la prise en compte effective d'une entente est soumise à validation du District.

Saison concernée *

Equipe *

Club support

Club(s) constituant l'entente *

Recherche (n° d'affiliation, nom du club, ...)

Club

Recherche

Ajouter

Nom souhaité pour l'entente *

ENT.

(Ex : ENT, CLUB1 CLUB2 CLUB3)

Installation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente *

Rattachée au(x) club(s)

Autre installation

Commentaire

Ajouter

Motif amenant la constitution de cette entente

Envoyer la demande

* Champ obligatoire

Une fois la demande complétée et transmise, elle devra être traitée puis validée par le District.



DISTRICT SEINE ET MARNE DE FOOTBALL

FORMATION
SECRETAIRE / CORRESPONDANT

Le samedi 16 septembre 2023

De 9H30 à 12H00

Au District à MONTRY

N° affiliation du club : *Nom du club* :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Domicile : **Téléphone Portable** :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Domicile : **Téléphone Portable** :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Domicile : **Téléphone Portable** :

Toute la correspondance doit être adressée soit :

Au siège Social : 19 rue de Dammarie – 77000 MELUN / Tél. : 01.64.83.57.57 / Télécopie : 01.64.83.57.58 /

A la Direction Administrative : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY / Tél. : 01.60.04.14.44 / Télécopie : 01.60.04.87.74

Adresse mail commune : secretariat@seineetmarne.fff.fr



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du vendredi 30 juin 2023

Melun - 18h00

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétaire : Christiane CAU

Présents : Isabelle CHILARD, Cédric GUILLOSO, Bernard MARMION, Jean-Paul PEYRIN, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD, Gérard VIVES.

Laurent HERPE et Ludovic VANTYGHEM en visioconférence

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Dominique GODEFROY, Monique MACHO, Patrick POIX, Gilles TANNIER, Orlando VIEIRA

Assistent : Fabien EL MKELLEB (CDA), Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif), Marie CANOLLE (CTD PPF)

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Il revient sur le dîner des commissions qui s'est tenu le vendredi 23/06. Il souligne la forte participation et remercie, une nouvelle fois, tous les commissaires du district qui œuvrent inlassablement toutes les saisons pour le bien du football départemental.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 08/06/2023

Le PV, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Guide Fédéral de lancement d'un critérium « golf foot » : il a pour vocation d'aider les instances à mettre en place la pratique en disposant des outils nécessaires pour le faire.

Coupe du Monde Féminines : des affiches et des calendriers de la compétition seront transmis aux instances.

Projet de création d'une Ligue d'Alsace : compte-tenu de la spécificité du territoire de l'Alsace qui est doté d'un cadre juridique spécifique, de l'article 5 de la Loi du 02 août 2019 qui dispose que les fédérations sportives peuvent créer des organes infrarégionaux, après que les Assemblées Générales de la Ligue du Grand Est et du District d'Alsace se seront prononcées, l'Assemblée Générale de la FFF de juin 2025 sera en mesure d'en tirer toutes les conséquences quant à l'organisation territoriale de la FFF, au 01 juillet 2025.

AG FFF du 10/06/2023 : les textes sur l'évolution de la gouvernance (présentés lors de la Réunion du Comité Directeur 77 du 08/06/2023) et les modifications aux textes fédéraux (présentées lors de la Réunion du Comité Directeur 77 du 05/05/2023) ont été adoptés par l'Assemblée Fédérale, à l'exception de la « purge de suspension et exercice de plusieurs fonctions ».

• LPIFF

Philippe COLLOT présente une synthèse des points abordés lors des réunions Président LPIFF / Présidents District IDF du 14/06/2023 et du CD LPIFF du 26/06.

Réunion du 14/06/2023

- Subventions 2022/2023.
- Réflexion sur les championnats régionaux U15 & U17 et offre de pratique U18 FUTSAL.
- Information suite à une réunion des directeurs de ligues :
 - . un Collège des présidents de Ligue et District est prévu le 18/11/2023
 - . l'Assemblée Générale FFF d'hiver est planifiée le 16/12/2023
 - . l'Assemblée Générale FFF et LFA d'été est planifiée les 07 et 08/06/2024.
 - . l'Assemblée Générale électorale sera organisée en 12/2024
 - . le WE des nouveaux bénévoles pour l'IDF sera les 04 et 05/11/2023
- Désignation des arbitres pour les compétitions U15 et U17 régionales :
 - . U15 et U17 R1 = LPIFF
 - . U15 et U17 R2 = District.

Réunion CD LPIFF du 26/06/2023

Calendriers 2023/2024 : l'ensemble des calendriers des différentes compétitions a été adopté.

Critériums Régionaux U12 & U13 : validation par le Comité des clubs qui participeront en 2023/2024, selon des critères préétablis et connus de tous.

Liste des clubs Seine et Marne

U12 = SENART-MOISSY / TORCY / MELUN / MEAUX en Elite - CHAMPS / FONTAINEBLEAU / VAIRES / CLAYE-SOUILLY - BUSSY - DAMMARIE - SAVIGNY - VAL D'EUROPE en Espoir (soit -1 par rapport à 2022/2023 - PONTAULT-COMBAULT et ROISSY non reconduits et GRETZ / CESSON / VILLEPARISIS / MITRY et LIEUSAINTE non retenus).

U13 = SENART-MOISSY / TORCY / MELUN / MEAUX / CHAMPS (identique à 2022/2023 et aucun club 77 « non reconduit »).

Création d'un Championnat régional FUTSAL U18 & d'une phase préliminaire au challenge National U18 : validation par le Comité.

Évolution des Championnats Régionaux U15/U17 : création de 2 divisions R1/R2 pour le U15 et 3 divisions pour les U17, avec saison de transition en 2023/2024 pour les 2 catégories.

Dématérialisation des demandes de licences : celle-ci devrait devenir obligatoire en 2024/2025. Une communication sera à relayer auprès des clubs.

Relations Sociales : 2 recrutements au Pôle Communication sont en cours (1 journaliste et 1 Community Manager).

Trésorier Général : Valérie COLIN a démissionné de sa fonction. Le Président proposera au Comité une candidature à la rentrée prochaine.

Cadres Techniques : 2 départs supplémentaires sont planifiés. Des entretiens sont en cours pour combler les postes vacants ou qui vont le devenir.

4. La Vie du District

• Agenda – Planning des activités

12/07/2023 : CD77 en visioconférence.

28/08/2023 ou 04/09/2023 : CD LPIFF.

01/09/2023 : CD77 à Montry.

06/09/2023 : réunion de rentrée des clubs à Tournan (à confirmer sous réserve de la disponibilité de la salle).

Dans l'attente de la validation du calendrier prévisionnel des activités du CD lors de la prochaine réunion, les dates, ci-après, sont d'ores et déjà entérinées afin d'anticiper l'organisation.

21/10/2023 : Assemblée Générale du District 77

12/01/2024 : Vœux District 77

15 et 16/06/2024 : Finales Départementales 77 à 11.

21/06/2024 : Dîner des Commissions

• **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM informe le Comité Directeur du recrutement de Milo SIMON en tant qu'Alternant Juriste en préparation d'un Master. Il rappelle que le contrat d'Alyssa CLARO a été reconduit pour une 2^{ème} année de préparation d'un Master 2 en Communication.

• **Affaires financières**

Accompagnement des clubs

Campagne Service Civique 2022/2023

Le Comité Directeur examine le bilan 2022/2023 établi par l'équipe administrative, notamment le niveau de participation des services civiques aux formations, réunions, regroupements obligatoires et la transmission des différents bilans d'activités.

Il valide la proposition d'application des dispositions prévues au début de la campagne en cas d'absence, dont les clubs ont été avisés avant le recrutement des jeunes volontaires.

Pour rappel, le principe de base retenu est que toute absence « non justifiée » fait l'objet d'une déduction sur le remboursement de la somme versée lors du recrutement, selon le barème défini.

Vente des bâtiments de MELUN / Nouveaux locaux

Jean-Marie RENAUD informe le Comité Directeur de l'évolution de la situation de ce dossier, à date.

Subventions

Le Comité Directeur prend connaissance du montant de la subvention versée dans le cadre de **l'ANS 2023**. Il note avec regrets une diminution de 23% par rapport à 2022.

Aide du Conseil Départemental pour les athlètes en 1^{ère} année au sein d'un Pôle Espoir : le Comité Directeur prend note de ce dispositif et en informera les clubs concernés.

Appel à projets SDJES 77 : des demandes de subventions dans le cadre des JOP 2024 peuvent être formulées jusqu'au 10/07/2023.

Subventions 2022/2023 Ligue / Districts

Contrats d'Objectifs

- Le montant total est en légère baisse par rapport à l'année passée (la différence est due à l'augmentation des sommes versées pour les Sections Sportives et à la diminution de la somme versée dans le cadre de la Coupe de France).
- Le reversement aux districts est identique à l'année passée.

Fonctionnement Ligue / District

- Le montant total est en hausse par rapport à l'année passée.
- Le reversement pour les districts est également en augmentation (avec proratisation en fonction du nombre de licenciés).

Arbitrage

Dans le cadre des fonds versés pour le développement de l'arbitrage amateur, une part fixe et une part territorialisée a été versées aux districts.

Devis

Brie Services Nettoyage : le Comité Directeur valide le devis proposé dans le cadre de l'entretien des espaces verts du site de Melun.

• **Affaires sportives**

Finales Départementales des 17 et 18/06/2023

Le Comité Directeur félicite les équipes victorieuses dans les différents trophées et adresse ses remerciements au club de l'US VAIRES pour sa contribution à l'organisation de la manifestation.

Philippe COLLOT revient sur le déroulement des finales et, notamment, l'intervention des Forces de l'Ordre en marge de la Finale 77 U18. Après échange entre tous les participants, compte-tenu des agissements graves d'une personne présente sur le site les 2 jours qui ont porté atteinte à l'image du football départemental, de ses clubs, de ses licenciés, de ses officiels, considérant la propre situation de licencié de cette personne au sein du district de Seine et Marne, après constatation de sa mise en garde à vue par la Police, indépendamment du traitement disciplinaire du dossier par la commission compétente, le Comité Directeur décide d'engager une procédure pénale.

Accessions / rétrogradations 2022/2023 - Projet de Calendrier Général 2023/2024

Le Directeur Administratif présente au Comité Directeur le projet d'accessions / rétrogradations 2022/2023, sous réserve des procédures en cours.

Il soumet au Comité Directeur un projet de Calendrier Général 2023/2024 des compétitions, tout en sachant que des modifications seront susceptibles d'intervenir dans les prochains jours. Ce calendrier s'appuie sur celui de la LPIFF et sur une option préservant les vacances scolaires et des dates régulières pour les matches remis.

Trophées des champion(nes) 2022/2023

Cette compétition portera le nom de : « trophées des champions 77 EKINSPOORT ». Elles se dérouleront sur les installations de THORIGNY les 13/09 pour les garçons et 20/09 pour les filles, à 20h00.

Pratique Foot Animation 2023/2024

Calendrier : le Comité Directeur adopte la proposition transmise par l'Équipe Technique Départementale et valide les fiches d'engagement pour la prochaine saison. Celles-ci seront transmises en début de semaine prochaine.

Évolutions des Règlements « Critériums et Challenges » : le Comité Directeur entérine les modifications, ci-dessous.

- Remplacement de la jonglerie par le double 8 dans les critères et challenges (maintien du double test lors des finales).
- Intégration de la notion de « contrôle aléatoire » pour la vérification du respect des dispositions réglementaires.
- Intégration d'une notion de progressivité dans les sanctions sportives pouvant conduire à la disqualification d'une l'équipe dans les challenges.
- Mise en place d'un délai minimum pour informer des changements dans une liste de joueurs.
- Ajout de l'obligation d'assister à la réunion des clubs finalistes.

Rentrée du Foot 2023/2024

16/09 : U10/U11
23/09 : U8/U9
30/09 : U6/U7

Le Comité Directeur valide l'organisation sur 6 sites pour les U10/U11 et 2 sites pour les U8/U9 et les U6/U7.

Projets « Pratique FUTSAL Jeunes » & « Pôles d'entraînement GDB »

Pratique FUTSAL Jeunes

Dans la continuité du projet présenté lors de la réunion du 08/06/2023, l'objectif est de promouvoir et développer le FUTSAL en organisant une pratique sur un plus large panel de catégories (U6/U7 - U8/U9/U9F - U10/U11/U11F - U12/U13/U13F - 15F/U18F), à partir d'un calendrier établi sur la période hivernale, de fin octobre à mi-avril. Les gymnases prévisionnels recensés sont situés à MEAUX - CHELLES - NOISIEL - CHAMPS - TORCY - ROISSY - MELUN - DAMMARIE.

Le Comité Directeur entérine la mise en œuvre du projet sur la partie sportive, valide le calendrier de la pratique et les droits d'engagement. Il confie à la Commission FUTSAL et au CTD-DAP chargé de cette pratique, avec les Commissions Foot Animation et Féminines en appui, son organisation. Le pilotage du dispositif est confié à Laurent HERPE.

Les documents d'engagement seront transmis aux clubs début juillet, en même temps que ceux du Foot Animation.

Pôles d'entraînement GDB

L'examen de la mise en place d'un projet de développement de pôles GDB est repoussé au début de la Saison 2023/2024.

Critérium + 55 ans

Après examen des différentes propositions émanant d'une partie des clubs de ce critérium, le Comité Directeur entérine la création d'une Coupe Départementale pour cette catégorie à titre expérimental pour la Saison 2023/2024.

Le Comité Directeur observera le bon déroulement de cette nouvelle compétition au cours de la saison prochaine et la pérennisera si tout se passe bien, notamment d'un point de vue disciplinaire.

Le Règlement de la compétition sera validé lors de la dernière réunion du Comité Directeur. Les droits d'engagement sont fixés à 15,20 €.

Concernant les autres propositions (allongement du temps de jeu, nombre de joueurs, etc ...), le Comité Directeur décide d'approfondir la réflexion avant une éventuelle mise en œuvre, compte-tenu, notamment, de la différence d'effectif constatée dans les équipes engagées.

Opération « foot handicap » du 27/06/2023

Compte-tenu du faible taux de participation enregistré, cette opération a été reportée au début de la Saison 2023/2024.

Demandes des clubs

US TORCY : demande le prêt des installations de Montry pour l'équipe U17 Nat pour la Saison 2023/2024. Le Comité Directeur, conformément aux priorités fédérales, valide la demande selon les mêmes dispositions que la saison écoulée.

• Affaires Administratives

Commissions / Fonctions

Reprise des demandes en cours

José DURO HENRIQUES : candidature pour intégrer la discipline. Après avis du président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.

Zahia QUINQUIS : candidature pour intégrer la discipline. Après avis du président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.

Lucie LEMPEREUR : candidature pour intégrer la CDA. Après avis du président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.

Thierry BLANC : candidature pour intégrer la CDA. Après avis du président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.

Jimmy MELUT : candidature pour intégrer la CDA. Après avis du président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.

Christopher FERREIRA : candidature pour intégrer la CDA. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur ne peut valider cette candidature.

Aymen SALMI : candidature pour intégrer la Commission Technique. Après avis du président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.

Nouvelles demandes

Jean-Louis CAMPOS : fait acte de candidature pour intégrer la Commission d'Appel Disciplinaire. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur ne peut valider cette demande.

Kelyane ZOLA : fait acte de candidature pour intégrer la CDA. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Christophe ESTEVE : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Statuts et Règlements. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Nicolas CAMBRON : fait acte de candidature pour intégrer la Commission d'Appel Disciplinaire. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Faruk EKECIK : fait acte de candidature pour intégrer la CDA. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Samy TAYAT : fait acte de candidature pour intégrer la CDA. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Ghani RANIBAL : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Féminines. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Sidi Mohamed BENBACHIR : fait acte de candidature pour intégrer la commission des Terrains et Installations Sportives. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Jean-Pierre LEQUA : fait acte de candidature pour devenir observateur en arbitrage. Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Lionel VENIANT : fait acte de candidature pour intégrer la commission des Nouvelle Pratiques. Après avis de l'Animateur de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Bakary CISSE : fait acte de candidature pour intégrer la Commission des Nouvelles Pratiques. Après avis de l'Animateur de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.

Nomination des Commissions Départementales et des Officiels pour 2023/2024

Après consultation des Présidents de Commission, le Comité Directeur reconduit les commissions, les délégués et les observateurs en arbitrage pour la Saison 2023/2024, à l'exception des commissaires, ci-dessous, qui ne peuvent pas ou plus, par manque de disponibilités ou en raison de mutation géographique, participer aux travaux du district.

Commission Foot Animation

Franck DESMONTIER

Commission Féminines

Dominique CRESPEAU

Tony CAMPION

CDA

Patrick PHILIPPE

Alassane ROTH

Commission Foot en Milieu Scolaire

Stéphane ALBE

Commission Subventions Partenariats - FAFA - ANS

Julio LADJYN

Commission Surveillance des Opérations Électorales

Luis LAGARTO

Commission des Terrains et Installations Sportives + Fonction de Délégué

Charles FICHER

Commission Technique

Éric CABALLERO

Bilel DIALLO

Mamadou DIOUF

Morgan FEVRIER

Kévin MENIER

Modifications réglementaires 2023/2024

Christiane CAU - Secrétaire Générale - informe le Comité Directeur que les évolutions réglementaires du Règlement Sportif Général seront soumises à son approbation lors de la prochaine réunion. Elles tiendront compte des dispositions votées lors des AG FFF de janvier et juin 2023, ainsi que les modifications aux textes régionaux qui impactent la pratique départementale.

Par ailleurs, considérant les modifications aux textes de la Ligue approuvées lors des réunions du Comité Directeur LPIFF des 02/05 et 26/06/2023, concernant la mise en conformité du Barème Disciplinaire de la Ligue avec celui de la FFF, tel que voté lors de l'AG FFF du 07/01/2023 et l'évolution réglementaire des obligations des clubs des Championnats SEN (F/G) en matière d'engagement d'équipes (R1 - R2 - R3 et **D1**), le Comité Directeur décide :

- D'aligner également le Barème Disciplinaire Départemental à celui de la LPIFF,
- D'appliquer les dispositions réglementaires liées aux obligations des clubs du Championnat SEN D1 à **toutes les autres divisions départementales SEN soumises à obligations.**
- **De pérenniser les obligations concernant les SEN D3** qui avaient été provisoirement adaptées lors de la période « post COVID ».

Vie des clubs

Projet de fusion-absorption EC FUTSAL MELUN (absorbant) & ESPOIRS MELUNAIS (absorbé) : [le Comité Directeur émet un avis favorable à ce projet.](#)

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

15/06/2023 : formation d'accueil des personnes en situation de handicap pour les bénévoles.

16/06/2023 : SDJES 77. Appel à projets « plan d'animation territoriale JOP ».

23/06/2023 : dossier d'entrée en 1^{ère} année Pôle Espoir 2023.

25/06/2023 : Académie de Créteil. Remerciements pour la participation à la journée Olympique du 23/06 à Coulommiers.

29/06/2023 : Conseil Départemental. Parcours de la flamme olympique.

FFF/LFA

13/06/2023 : lauréats « Toutes Foot » et information CDM Féminines.

16/06/2023 : projet de création d'une Ligue d'Alsace.

16/06/2023 : entraînements de l'EDF FEM ouverts au public.

20/06/2023 : relance de la carte essence Intermarché.

21/06/2023 : ANS 2023.

22/06/2023 : guide fédéral de lancement d'un critérium « golf foot ».

30/06/2023 : opération de cofinancement de mini-buts pour les écoles de foot.

Clubs

12/06/2023 : CS MEAUX A. Candidature à l'organisation de la journée des rentrés du foot les 23 et 30/09/2023 et de la JND au mois de juin 2024.
21/06/2023 : ES PAYS DE BIERES. Critérium +55 ans.
21/06/2023 : EFPF. Festival des Aiglones 2023.
23 et 30/06/2023 : THORIGNY FC. Recrutement.
23/06/2023 : US TORCY. Prêt des installations.
25/06/2023 : US AVON. Changement de président. (Fabien BUREAU).
27/06/2023 : FFA. Remerciements pour le prêt des équipements.
27/06/2023 : FC BUSSY ST GEORGES. Classement SEN D1 2022/2023.

6. Comptabilité

Gérard VIVES présente les informations suivantes :

- La saisie des amendes et des engagements a été faite, seule, celle concernant la CDPME reste à effectuer. Remerciements à Christine PARCET et à Patrick POIX pour leur aide sur ce sujet.
- Certaines factures sont en attente de réception avant la clôture des comptes.
- Relevé de clôture n°48 : l'édition sera réalisée le 10/07 avec une échéance de paiement au 02/09.

7. Technique

Marie CANOLLE présente les points ci-dessous :

• DAP

- JND
 - Chiffres sur Brie Est + Moissy =
 - U9 : 20 équipes, 14 clubs, 125 jeunes
 - U7 : 62 équipes, 25 clubs, 362 jeunes
- Toutes Foot régional : 6 clubs inscrits.

• Formation

- Certification du 16/06 : 8 candidats validés sur 15 présents (11 absents)
- Certification du 29/06 : 11 validés sur 18 présents (8 absents)

• Département technique :

- Demande de matériel (20 ballons T3, 40 T4, 40 T5, 2 socles de 40 coupelles)
- Calendrier technique

8. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB informe le Comité Directeur des points, ci-après.

Effectif à date

225 arbitres de District + 36 de Ligue, soit 261 Arbitres. À noter, en revanche, le nombre très important d'indisponibilités : 1240 à la date du 22/06/2023 et 135 dé convocations.
Reste 25 candidats à valider sur le terrain dont 6 féminines (FIA 4 et 100 % Féminines).

Informations Ligue

- Formation Stage Niveau 2 (ex 1^{er} degré) : Naoufel DJILALI a remplacé Mohamed DIAKITE les 10 et 11 juin 2023 à la Ligue des Hauts de France à Amiens.
- Séminaire des Présidents de CDA à la FFF le 17/06/2023 a été annulé et sera reprogrammé à une autre date.

Bilans des manifestations

- Stage du 11/06 à Montry : remerciements aux intervenant pour la qualité de leurs interventions.
- Finale Départementales Futsal à Chelles + Finales 77 Foot à 8 à Montereau + Foot à 11 à Vaires sur Marne : félicitations aux arbitres et aux observateurs. Un mail spécifique leur a été transmis.
- Classements des arbitres 2022/2023 : présentation réalisée aux membres de CDA.
- Journée de convivialité du 25/06 : celle-ci a dû être annulée faute de participants.
- Présence de deux membres de la CDA à Bois le Roi pour la fête du club : petite déception concernant le manque de participation des personnes présentes.

Mise en place d'une permanence pour le renouvellement des licences d'arbitre à Montry / Melun le 1er juillet à partir de 9:00 à 12:00.

Modification du Règlement Intérieur de la CDA

Le Comité Directeur valide les propositions de modification de l'Annexe 2 et de l'Annexe 5.

FIA 2023/2024

Afin d'optimiser l'organisation des sessions, la CDA allongera la séquence du samedi pour libérer les stagiaires et les formateurs le dimanche à 12H00.

9. Questions diverses / Tour de table

Laurent HERPE

Revient sur la réunion animée par la DRAJES à laquelle il a participé. Il est à noter une baisse générale des subventions.

Bernard MARMION

Regrette l'annulation de la journée de convivialité du 25/06.

Jean Paul PEYRIN

Remercie Marie CANOLLE - CTD PPF pour la qualité de la dernière réunion technique : nombre de participants et intervention très intéressants.

Marie CANOLLE

Informe que pour l'opération régionale « Toutes Foot » de la LPIFF, 6 clubs Seine et Marnais sont inscrits.

Remercie Dominique CHATELLIER, Julio MARQUES et Patrick POIX pour le stockage du matériel technique.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : sur convocation.

Comité Directeur : 12/07/2023 en visioconférence.



Comité Directeur

EXTRAIT PROCÈS VERBAL du mercredi 12 juillet 2023

• **Affaires sportives**

Projet de Calendrier Général 2023/2024

Le Comité valide les Calendriers Généraux Seniors, U18, U16, U14, CDM, Vétérans, Futsal et Foot Animation.

Accessions / rétrogradations 2022/2023 – Groupes 2023/2024

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des classements des Championnats Départementaux de la saison 2022/2023 arrêtés **sous réserve des procédures en cours**, des descentes du Championnat Régional 3 vers D1 des équipes Seine et Marnaise à l'issue de ladite saison et des propositions de composition des groupes 2023/2024 des Championnats Départementaux, qui tiennent compte :

- du positionnement géographique des équipes comme ligne directrice (sauf les D1 de chaque catégorie),
- des desideratas des clubs présentés dans les délais,
- des incidents disciplinaires de la saison écoulée et de la demande des autorités territoriales suite à des faits de violence, dont le football n'est pas responsable mais qui ont une répercussion sur sa pratique, **qui entraînent l'impossibilité à deux clubs de se rencontrer**, le district s'efforçant dans ces derniers cas et dans la limite des possibilités, de ne pas sortir le même club de son périmètre géographique, 2 saisons de suite,

Vu les dispositions de l'Article 14 du Règlement Sportif Général du District,

Vu les dispositions de l'Annexe 5 du Règlement Sportif Général (structure des championnats),

Entérine, **sous réserve des procédures en cours**, les classements des Championnats Départementaux de la saison 2022/2023 et adopte, **sous réserve des éventuelles procédures en cours**¹, la composition des groupes 2023/2024 des Championnats Départementaux suivants (cf. pages suivantes) :

- Seniors D1, D2 et D3
- U18 D1 et D2
- U16 D1 et D2
- U14 D1, D2 et D3
- CDM D1
- Vétérans D1, D2 et D3
- Futsal D1
- Féminines D1

Par ailleurs, le Comité rappelle, à toutes fins utiles, aux clubs participant au Championnat Départemental Seniors qu'ils sont soumis à des obligations en termes d'engagement d'équipes et les invite à prendre connaissance desdites obligations et de la sanction afférente en cas de non-respect de celles-ci (cf. Article 11.1 & 2 du Règlement Sportif Général du District).

Extrait Article 11.1 & 11.2 du RSG District 2023/2024 :

« ...

11.1 - Equipes obligatoires

Les clubs dont l'équipe Première Seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - + 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14.
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.

- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit dans les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13).
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Un contrôle a posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la Commission Départementale des Compétitions du District pour les clubs de D1.

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - + 3 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14).
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées, ou 2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Division Départementale 3

Le Comité Directeur décide de pérenniser les obligations définies pour les 2 dernières saisons

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi),
- + 1 équipe de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 1 équipe de football à effectif réduit.

Division Départementale 4

- pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

11.2 - 1. En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent Règlement, les sanctions suivantes sont appliquées :

. Pour la 1ère saison d'infraction : retrait de 4 points par obligation non respectée au classement de l'équipe Senior du club qui entraîne les obligations, et interdiction d'accession de ladite équipe Senior.

. Pour la 2ème saison d'infraction et au-delà : l'équipe Senior du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division inférieure la saison suivante.

... »

¹ Sont identifiées en jaune sur les groupes 2023/2024, les situations relatives à des procédures en cours connues à la date d'établissement de la composition des groupes ou à des procédures susceptibles d'être initiées par suite de décisions qui ne sont pas encore devenues définitives. D'autres procédures pouvant encore être engagées, l'absence de mention quant à une procédure ne saurait permettre de figer la position du club dans telle ou telle division.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la LPIFF dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

- **Affaires Administratives**

[Modifications réglementaires 2023/2024](#)

Le Comité valide le Règlement Sportif Général et ses Annexes.

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U18

R3

5.3.3 - REGIONAL 3. Quarante-huit équipes réparties en quatre groupes de douze chacun. La première de chacun des groupes accède au Régional 2 la saison suivante. Les deux dernières de chacun des groupes descendent automatiquement dans le Championnat Départemental 1 de leur District la saison suivante. La première du Championnat U18 de Départemental 1 de chaque District accède au Régional 3 la saison suivante

Montée de D1 (1)

(1^{er} D1) MEAUX CS 1

D1 (12 équipes)

D1 : le 1^{er} monte en R3, les équipes classées 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} descendent en D2.

Descentes de R3 (2)

(11^e R3A) MONTEREAU 1

(11^e R3B) LE MEE 1

Maintiens en D1 (7)

2^E CESSON VSD 1
3^E BRIARD SC 1
4^E SAVIGNY 1
5^E GRETZ TOURNAN 1
6^E OZOIR 1
7^E BUSSY 1
8^E DAMMARIE FC 1

Montées de D2 (3)

(1^{er} D2A) CLAYE SOUILLY 2

(1^{er} D2B) ST THIBAULT 1

(1^{er} D2C) FONTAINEBLEAU 2

D2 (30 équipes)

D2 : le 1^{er} de chaque groupe monte en D1, les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} de chaque groupe descendent en D3.

Descentes de D1 (2)

(10^e D1) COMBS 1

(11^e D1) CHAMPS 1

(12^e D1) /

Descentes supplémentaires de D1 (1)

(9^e D1) GATINAIS VL 1

Maintiens en D2 (21)

D2B

2^E TORCY VM 3
3^E ROISSY/LESIGNY 2
4^E QUINCY 1
5^E LONGUEVILLE 1
6^E VAL DE France 1
7^E VAIRES 1
8^E PAYS CRECOIS 1

Montées de D3 (2)

(1^{er} D3A) FERRIERES 1

(1^{er} D3B) MORMANT FC 1

(2^e D3A) CHAMPS FC 1

(2^e D3B) PONTTHIERRY 1

(3^e D3A) LAGNY M. 1 Equipe non engagée saison 2023/2024

(3^e D3B) OL. LOING 1
(4^e D3B) COULOMMIERS 1 (2)

1,5 Article 14.12.e -meilleur 4e

D3

D3 : le 1^{er} de chaque groupe monte en D2 et le ou les meilleurs 2^{èmes} suivant le nombre de places à pourvoir

Descentes de D2 (6)

(9^e D2A) COUNTRY 1

(9^e D2B) BUSSY 2 Equipe non engagée saison 2023/2024

(9^e D2C) MONTEREAU 2

(10^e D2A) DAMMARTIN 1

FG

(10^e D2B) LOGNES 1

(10^e D2C) LE MEE 2

Descente de D1 (1)

(12^e D1) ST PATHUS 1

Forfait général suite à 3 forfaits dans les 3 premières journées - rétrogradation en dernière division - Article 9.3

Descente supplémentaire de D2 (0)

Maintiens en D3 (-)

D3A

4^E PONTAULT PORT 1 1,44
5^E LE PIN VILLEV. 1
6^E PLAINE/CLAYE 3
7^E CHELLES 2 Equipe non engagée saison 2023/2024
8^E CHANGIS 1
9^E COULOMMIERS 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
10^E MAGNY 1
11^E FC COSMO 1 FG
12^E COUNTRY ACAD.1 HC
ESBLY 1 FG
VILLENY 1 Equipe non engagée saison 2023/2024

D3B

5^E LIEUSAIN 1
6^E BOIS LE ROI 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
7^E USBPO P.Bieres 1
8^E VAL DE L'YERRES 1
9^E FC GUIGNES 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
10^E JOUY YVRON 1 Equipe non engagée saison 2023/2024

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U16 R3

5.3.3 - REGIONAL 3. Quarante-huit équipes réparties en quatre groupes de douze chacun. La première de chacun des groupes accède au Régional 2 la saison suivante. Les deux dernières de chacun des groupes descendent automatiquement dans le Championnat Départemental 1 de leur District la saison suivante. La première du Championnat U16 de Départemental 1 de chaque District accède au Régional 3 la saison suivante.

Montée de D1 (1)

(1^{er} D1)

VAIRES 1

D1 (12 équipes)

D1 : le 1^{er} monte en R3, les équipes classées 10ème, 11ème et 12ème descendent en D2.

Descente de R3 (0)

Maintiens en D1 (8)

- 2^E SAVIGNY FC 1
- 3^E MELUN FC 2
- 4^E LE MEE 1
- 5^E CHAMPS 1
- 6^E SENART M. 2
- 7^E PONTAULT UMS 1
- 8^E OZOIR 1
- 9^E CESSON VSD 1

Montées de D2 (3)

(1^{er} D2A)

CHELLES 1

(1^{er} D2B)

VAL DE France 1

(1^{er} D2C)

AVON 1

Montée Supplémentaire de D2 (1)

(2e D2A)

VILLEPARISIS 1

2,66

Article 14.11 a -meilleur 2e

D2 (36 équipes)

D2 : le 1^{er} de chaque groupe monte en D1, les équipes classées 9ème et 10ème de chaque groupe descendent en D3.

Descentes de D1 (3)

(10^e D1)

MONTEREAU 1

(11^e D1)

MITRY MORY 1

(12^e D1)

LONGUEVILLE 1

D2A

D2B

D2C

- 3^E CLAYE S. 2
- 4^E TRILPORT 1
- 5^E MEAUX CS 2
- 6^E VAIRES 2
- 7^E QUINCY 1
- 8^E VAL D'EUROPE 1

- 2^E BUSSY 2 2,22
- 3^E GRETZ TOURNAN 1
- 4^E ROISSY/LESIGNY 2
- 5^E MELUN FC 3
- 6^E BRIARD SC 2
- 7^E TORCY VM 4
- 8^E NANGIS 1

- 2^E MORET-VEUEUX 1 2,55
- 3^E VAUX ROCHETTE 1
- 4^E LIEUSAIN 1
- 5^E DAMMARIE FC 1
- 6^E BRAY 1
- 8^E FONTAINEBLEAU 2

(1^{er} D3A)

BRIE FC 1

(1^{er} D3B)

DAMMARTIN 1 (2)

(1^{er} D3C)

BREUILLOISE 1

(1^{er} D3D)

POMMEUSE F. 1

(1^{er} D3E)

OL. LOING 1

(1^{er} D3F)

SAVIGNY FC 2

Montée Supplémentaire de D3 (2)

(2e D3B)

FERTE S/J 1

2,55

Article 14.11 a -meilleur 2e

(2e D3E)

PONTHIERRY 1

2,55

Article 14.11 a -meilleur 2e

D3

D3 : le 1^{er} de chaque groupe monte en D2 et les meilleurs 2èmes suivant le nombre de places à pourvoir

Descentes de D2 (6)

(9^e D2A)

PAYS CRECOIS 1

(9^e D2B)

CHAMPS 2

(9^e D2C)

COMBS 1

(10^e D2A)

CHANGIS 1

FG

(10^e D2B)

LOGNES 1

(10^e D2C)

BAGNEAUX N.1

Descente supplémentaire de D2 (1)

(7^e D2C)

MONTEREAU 2

Descente de Montereau 1 de D1 en D2

Maintiens en D3

D3B

D3C

- 2^E ST PATHUS 1 2,27
- 3^E OTHIS 1
- 4^E MITRY GOELLY 3 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 5^E CHELLES 2 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 6^E VILLEPARISIS 2 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 7^E COUNTRY ACAD.1
- 8^E LE PIN 1
- 9^E PLAINE/CLAYE 3
- 10^E TRILPORT 2
- 11^E ST MARD 1
- 12^E VILLENY 1
- 13^E VAL DE France 3 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 14^E

- 3^E MEAUX CS 3
- 4^E MAGNY 1
- 5^E LAGNY M.1
- 6^E ST THIBAUT 1
- 7^E COULOMMIERS 1
- 8^E ASR 1
- 9^E AFPO 1
- 10^E MITRY GOELLY 2
- 11^E BRIE EST FC 1
- 12^E CHAMPS 3 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 13^E MOUROUX 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 14^E

- 2^E VAL DE France 2 2,36
- 3^E DAMMARTIN 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 4^E CLAYE S.4
- 5^E VAIRES 3
- 6^E COLLEGIEN 1
- 7^E THORIGNY 1
- 8^E PONTAULT UMS 2
- 9^E COUNTRY F. 1
- 10^E NANTEUIL 1
- 11^E ESBLY 1
- 12^E FC COSMO 1

D3D

D3E

D3F

- 2^E *PONTAULT PORT 1 2,31
- 3^E MORMANT FC 1
- 4^E SERVON/CHEVRY 1
- 5^E VAL D'EUROPE 2
- 6^E GRETZ TOURNAN 2
- 7^E OZOIR 2
- 8^E BUSSY 3 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 9^E EMERAINVILLE 1
- 10^E FERRIERES 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 11^E SAVIGNY FC 3 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 12^E FONTENAY TRES.1
- 13^E JOUY YVON 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 14^E GATINAIS VL 2 Equipe non engagée saison 2023/2024

- 3^E SENART M.3
- 4^E LE MEE 2
- 5^E AVON 2
- 6^E ESPB USBPO 1
- 7^E NANDY FC 1
- 8^E CHATELET 1
- 9^E LIEUSAIN 2
- 10^E MORET-VEUEUX 2 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 11^E FC GUIGNES 1
- 12^E HERICY 1

- 2^E CESSON VSD 2 2,4
- 3^E PRESLES 1
- 4^E GATINAIS VL 1
- 5^E OL. LOING 2 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 6^E CPSP 1
- 7^E PONTHIERRY 2
- 8^E FC VARENNES 1
- 9^E COMBS 2 Equipe non engagée saison 2023/2024
- 10^E DAMMARIE FC 2
- 11^E NANDY FC 2
- 12^E CHAMPENOIS MV 1
- 13^E BAGNEAUX N.2
- 14^E

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U14

R3

5.3.3 - REGIONAL 3. Quarante équipes réparties en quatre groupes de dix chacun. La première de chacun des groupes accède au Régional 2 la saison suivante. Les deux dernières de chacun des groupes descendent automatiquement en Championnat Départemental 1 de leur District la saison suivante. La première du Championnat U14 de Départemental 1 de chaque District accède au Régional 3 la saison suivante.

(1^{er} D1) VAL D'EUROPE 1
D1 (12 équipes)

D1 : le 1er monte en R3, les équipes classées 10ème, 11ème et 12ème descendent en D2.

Descentes de R3 (2)

(9^e R3B) **CLAYE SOUILLY 1**

(10^e R3C) **MONTEREAU 1**

Maintiens en D1 (7)

2^E MELUN FC 2
3^E ROISSY US 1
4^E GRETZ TOURNAN 1
5^E PONTAULT UMS 1
6^E SAVIGNY FC 1
7^E VILLEPARISIS 1
8^E CESSON VSD 1

Montées de D2 (3)

(1^{er} D2A) **MEAUX CS 2**

(1^{er} D2B) **TORCY PVM 3**

(1^{er} D2C) **LE MEE 1**

D2 (30 équipes)

D2 : le 1er de chaque groupe monte en D1, les équipes classées 9ème et 10ème de chaque groupe descendent en D3,

Descentes de D1 (3)

(10^e D1) **CHAMPS 2**

(11^e D1) **BRIARD SC 1**

(12^e D1) **LIEUSAINT 1**

Descente supplémentaire de D1 (1)

MITRY MORY 1

Maintiens en D2 (20)

D2A
2^E DAMMARTIN 1
3^E VAIRES 2
4^E CLAYE S. 2
5^E CHELLES 1
6^E TRILPORT 1
7^E ST PATHUS 1
8^E COURTRY 1

D2B
2^E OZOIR 1
3^E QUINCY 1
4^E FONTAINEBLEAU 2
5^E BUSSY 2
6^E LOGNES 1
7^E MORMANT FC 1

D2C
2^E VAUX ROCHETTE 1
3^E MORET-VENEUX 1
4^E SAVIGNY FC 2
5^E AVON 1
6^E LONGUEVILLE 1
7^E MONTEREAU 2
8^E BAGNEAUX N.1

(1^{er} D3A) **MEAUX CS 3**
(2e D3B) **OTHIS 1**

(1^{er} D3B) **ROISSY/LESIGNY 2**
(2e D3B) **VAL D'EUROPE 2**

(1^{er} D3C) **ESPB USPBO 1**
(2e D3C) **OL. LOING 1**

Montées de D3 (6)

D3 : les 2 premiers de chaque groupe montent en D2, les équipes classées 9ème et 10ème de chaque groupe descendent en D4

Descentes de D2 (6)

(9^e D2A) **ST MARD 1**
(10^e D2A) **VFF/LAGNY 1**

(9^e D2B) **PONTHIERRY 1**
(10^e D2B) **COMBS 1**

(9^e D2C) **CESSON VSD 2**
(10^e D2C) **NANDY FC 1**

Descente supplémentaire de D2 (1)

PAYS CRECOIS 1 0,77

Maintiens en D3 (18)

D3A
3^E PONTAULT UMS 2
4^E MITRY GOELLY 2
5^E THORIGNY 1
6^E BRIE FC 1
7^E MAGNY 1
8^E VILLEPARISIS 2

D3B
3^E ST THIBAUT 1
4^E BUSSY 3
5^E BRIE EST FC 1
6^E PONTAULT PORT 1
7^E CHAMPS 3
8^E OZOIR 2

D3C
3^E GATINAIS VL 1
4^E MELUN FC 3
5^E BRIARD SC 2
6^E BRAY 1
7^E FC GUIGNES 1
8^E NANGIS 1

(1^{er} D4A) **QUINCY 2** Equipe non engagée saison 2023/2024

(1^{er} D4B) **ESBLY 1**

(1^{er} D4C) **SENART M. 3**

Montée Supplémentaire de D4 (2)

(1^{er} D4D) **HERICY 1**

(2e D4B) **NANTEUIL 1** 2,66 Article 14.11 a -meilleur 2e

(2e D4C) **TORCY PVM 4** 2,6 Article 14.11 a -meilleur 2e

D4

D4 : le 1er de chaque groupe monte en D3 et les meilleurs 2èmes suivant le nombre de places à pourvoir

Descentes de D3 (6)

(9^e D3A) **LE PIN 1**
(10^e D3A) **VFF/LAGNY 2**

(9^e D3B) **EMERAINVILLE 1** Equipe non engagée saison 2023/2024
(10^e D3B) **POMMEUSE F.1** FG

(9^e D3C) **AVON 2**
(10^e D3C) **LIEUSAINT 2**

Descente supplémentaire de D3 (0)

Maintiens en D4

4DA
2^E ST PATHUS 2 2,14
3^E MAGNY 2
4^E ANNET 1
5^E VAIRES 3
6^E **CHELLES 2** Equipe non engagée saison 2023/2024
7^E PLAINES France/CLAYE
8^E **ASR 1** Equipe non engagée saison 2023/2024
9^E BRIE NORD 1 FG
10^E COURTRY ACAD. 1 FG
11^E VILLENY 1 FG
12^E **TRILPORT 2** Equipe non engagée saison 2023/2024
MOUSSY NEUF 1 Equipe non engagée saison 2023/2024

4DB
3^E CHANGIS 1
4^E VAL D'EUROPE 3
5^E COULOMMIERS 1
6^E PAYS CRECOIS 2
7^E CLAYE SOUILLY 4
8^E **BUCCEENNE 1** Engagement manquant
9^E FERTE S/J 1
10^E AFPO 1
11^E MITRY GOELLY 3
12^E **DAMMARTIN 2** Equipe non engagée saison 2023/2024

4DC
2^E TORCY PVM 4 2,6
3^E PONTAULT UMS 3
4^E VAL DE L'YERRES 1
5^E GRETZ TOURNAN 2
6^E FONTENAY TRES. 1
7^E COMBS 2
8^E ST THIBAUT 2
9^E NANDY FC 2
10^E NOISIEL FOOT ACAD. 1
11^E **CHEVRY/SERVON 2** Equipe non engagée saison 2023/2024
12^E

4DD
2^E LE MEE 2 2,33
3^E CPSP 1
4^E SERVON/CHEVRY 1
5^E VAUX ROCHETTE 2
6^E FC VARENNES 1
7^E BOIS LE ROI FC 1
8^E **CHATELET 1** Equipe non engagée saison 2023/2024
9^E DAMMARTIN FC 2
10^E USBPO PAYS BIERES 2

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

VETERANS

R3

5.3.3 - REGIONAL 3. Quarante-huit équipes réparties en quatre groupes de douze chacun. La première de chacun des groupes de cette division accède au Régional 2 la saison suivante. Les deux dernières de chacun des groupes descendent automatiquement en Championnat Départemental 1 de leur District la saison suivante. La première du Championnat des Anciens de Départemental 1 de chaque District accède au Régional 3 la saison suivante.

Montée de D1 (1)

(1^{er} D1) CHAMPS 11

D1 (12 équipes)

D1 : le 1er monte en R3, les équipes classées 10ème, 11ème et 12ème descendent en D2.

Descente de R3 (1)

(11^e R3D) CLAYE SOUILLY 11

Maintiens en D1 (8)

2^E CHELLES 11
3^E BRIE EST FC 11
4^E OTHIS CO 11
5^E VAL DE France 11
6^E BOIS LE ROI 11
7^E LIEUSAIN 11
8^E DAMMARTIN CS 11
9^E SENART MOISSY 12

Montées de D2 (3)

(1^{er} D2A) BRIE FC 11

(1^{er} D2B) LESIGNY 11

(1^{er} D2C) NANDY FC 11

D2 (30 équipes)

D2 : le 1er de chaque groupe monte en D1, les équipes classées 9ème et 10ème de chaque groupe descendent en D3,

Descentes de D1 (3)

(10^e D1) LE PIN VILLEVAUDE 11

(11^e D1) PAYS BIERES 11

(12^e D1) VAL D'EUROPE 11

Descente supplémentaire de D1 (0)

Maintiens en D2 (21)

D2B

2^E COMBS 12
3^E OZOIR 12
4^E LOGNES 11
5^E PAYS CRECOIS 11
6^E CROISSY 11
7^E CHEVRY PRESLES 11
8^E PONTAULT UMS 11

Montées de D3 (6)

(1^{er} D3A) COULOMMIERS 11
(2e D3A) VILLEPARISIS 11

(1^{er} D3B) MORMANT FC 11
(2e D3B) VAIRES 11

(1^{er} D3C) ~~LONGUEVILLE 11~~
(2e D3C) PONTTHIERRY 11
(3e D3C) HERICY VS 11

D2C

2^E LONGUEVILLE 11
3^E SAVIGNY/CESSON 11
4^E VAUX ROCHETTE 11
5^E BAGNEAUX N.11
6^E BOISSISE P. 11
7^E BOMBON 11
8^E GATINAIS VL 11

D3 (30 équipes)

D3 : les 2 premiers de chaque groupe montent en D2, les équipes classées 9ème et 10ème descendent en D4

Descentes de D2 (6)

(9^e D2A) THORIGNY 11
(10^e D2A) ESBLY 11

(9^e D2B) BRIARD SC 11
(10^e D2B) GRETZ TOURNAN 11

(9^e D2C) MORET VENEUX 11
(10^e D2C) DAMMARIE FC 11

Maintiens en D3 (17)

D3B

3^E ST THIBAUT FC 11
4^E PONTAULT PORT. 12
5^E VAL DE L' YERRES 11
6^E VAL DE France 12
7^E NANDY FC 12
8^E COLLEGIEN 12

Montées de D4 (3)

(1^{er} D4A) CHAMPS FC 11
(2e D4A) VILLENOY 12
(3e D4A) JOUARRE 11

(1^{er} D4B) LESIGNY 12
(2e D4B) ALLIANCE 77 11

(1^{er} D4C) SERVON 11
(2e D4C) BRAYTOIS 11

D3C

4^E NANGIS 11
5^E LE MEE 11
6^E OL.LOING/PTG F.11
7^E PROVINS MJC 11
8^E ARC EN CIEL 11

2,16 Article 14.11 a -meilleur 3e

D4

D4 : le 1er de chaque groupe monte en D3 et les meilleurs 2èmes suivant le nombre de places à pourvoir

Descentes de D3 (6)

(9^e D3A) MAGNY 11
(10^e D3A) ST MARD 11

(9^e D3B) FONTENAY TRES. 12
(10^e D3B) VAL D'EUROPE 12 Equipe non engagée saison 2023/2024

(9^e D3C) EVERLY 11
(10^e D3C) ST GERMAIN LVL 11 Equipe non engagée saison 2023/2024

Descente supplémentaire de D3 (1)

DAMMARIE FC 12

Equipe 1 descendant de D2 en D3, pas d'accession en Division supérieure -Article 14.12 e

Equipe non engagée saison 2023/2024

Maintiens en D4

4DB

3^E EMERAINVILLE 11 Equipe non engagée saison 2023/2024
4^E LONGUEVILLE 12 Equipe non engagée saison 2023/2024
5^E REAU 11
6^E BUCCEEENNE 11 Engagement manquant
7^E POMMEUSE 11
8^E CRISENOY 11
9^E OZOUER/COUBERT 11
10^E

4DC

3^E BOIS LE ROI 12 1,8
4^E MAROLLES 11
5^E BOISSISE P.12
6^E MISY VILLE. 11
7^E JOUY YVRON 11 Equipe non engagée saison 2023/2024
8^E CHAMPENOIS 11 FG
9^E MONTEREAU 11 Equipe non engagée saison 2023/2024
10^E

4DA

4^E BRIE NORD 11
5^E MEAUX CS 11
6^E BRIE DES MORIN 11
7^E ANNET 12
8^E ETREPILLY 11
9^E GRETZ TOURNAN 12
10^E MOUROUX 11

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

CDM

R3

5.3.3 - REGIONAL 3. Quarante-huit équipes réparties en quatre groupes de douze chacun. La première de chacun des groupes de cette division accède au Régional 2 la saison suivante. Les deux dernières de chacun des groupes descendent automatiquement en Championnat Départemental 1 de leur District la saison suivante. La première du Championnat Seniors du Dimanche Matin de Départemental 1 de chaque District accède au Régional 3 la saison suivante.

Montées de D1 (2)

(1^{er} D1) ST THIBAULT 5
(2^e D1) HERICY VS 5 1er meilleur 2e de D1

D1 (12 équipes)

D1 : le 1er monte en R3, les équipes classées 10ème, 11ème et 12ème descendent en D2.

Descente de R3 (1)

(11^e R3C) **LE MEE 5** Equipe non engagée saison 2023/2024

Maintiens en D1 (7)

3^E BREUILLOISE 5
4^E SERVON 6
5^E NANDY FC 6
6^E VAIRES 5
7^E BRIARD SC 5
8^E SAFRAN SPORTS 5
9^E PORT. FONTAINE. 5

Montées de D2 (3)

(1^{er} D2A) THORIGNY 6
(1^{er} D2B) PRESLES 5
(1^{er} D2C) SNIE FC 5

(2^e D2B) MAGNY 5 2,31 Article 14.11 a -1er meilleur 2e (2^e D2c) PONTIERRY 5 2,15 Article 14.11 a -2e meilleur 2e

D2

D2 : le 1er de chaque groupe monte en D1

Descentes de D1 (3)

(10^e D1) ST MARD 5 (11^e D1) BOMBON 5 (12^e D1) BRIE EST FC 5 FG

Descente de R3 (1)

(12^e R3C) **CESSON VSD 5** Forfait général suite à 3 forfaits dans les 3 premières journées - rétrogradation en dernière division - Article 9.4 RG Lpiff Equipe non engagée saison 2023/2024

Maintiens en D2

<u>D2A</u>	<u>D2B</u>	<u>D2C</u>
2 ^E MITRY OURCQ 5 1,93	3 ^E COLLEGIEN 5	3 ^E BOISSISE P. 5
3 ^E LAGNY M.5	4 ^E BRIE DES MORIN 5	4 ^E MAROLLES 5
4 ^E LE PIN VILLEV. 5	5 ^E ST THIBAULT FC 6	5 ^E VAUX ROCHETTE 5
5 ^E OTHIS 5	6 ^E MAISONCELLES 5	6 ^E FORET ES 5
6 ^E BUCEENNE 5 Engagement manquant	7 ^E GRETZ TOURNAN 5	7 ^E COUBERT 5
7 ^E NANTEUIL 5	8 ^E OZOUER 5	8 ^E CRISENOY 5
8 ^E FC CONGISSOIS 5	9 ^E MOUROUX 5 <small>Equipe non engagée saison 2023/2024</small>	9 ^E REAU 5
9 ^E ASR 5	10 ^E EMERAINVILLE 5 <small>Equipe non engagée saison 2023/2024</small>	10 ^E NUSO FOOT 5 Engagement manquant
10 ^E ANNET 5 HC		11 ^E CHAPELLE-ECRENNES 5
11 ^E COUNTRY ACAD.5 FG		12 ^E

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

FUTSAL

R3

5.3.3 - REGIONAL 3. Quarante équipes réparties en quatre groupes de dix chacun. La première de chacun des groupes accède au Régional 2 la saison suivante. Les deux dernières de chacun des groupes sont automatiquement remises à la disposition de leur District la saison suivante. La première du Championnat Futsal de Départemental 1 de chaque District accède au Régional 3 la saison suivante.

Montée de D1 (1)

(1^{er} D1) ROISSY FUTSAL 2

D1 (10 équipes)

D1 : le 1^{er} monte en R3, les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} descendent en D2

Descente de R3 (1)

(9^o R3B) JOLLIOT GROOM'S 2

Maintiens en D1 (7)

2^E LEM 1
3^E LIEUSAIN 1
4^E VILLEPARISIS 1
5^E ET.FUTSAL MELUN 2
6^E CHAMPS FUTSAL 2
7^E CHESSY ACADEMY 1
8^E ALLIANCE 77 1

Montées de D2 (2)

(1^{er} D2) BS ACADEMY 1

(2^e D2) VAL D'EUROPE 1

D2

D2 : les 2 premiers montent en D1

Descentes de D1 (2)

(9^o D1) SAVIGNY FC 1 Equipe non engagée saison 2023/2024

(10^o D1) NOISIEL FUTSAL 1 FG

Maintiens en D2

D2

3^E SENGOL 3
4^E ESP. MELUNAIS 2
5^E COUNTRY ACADEMIE 1
6^E BS ACADEMY 2
7^E ASL FAREMOUTIERS 1
8^E AVON FUTSAL 2 FG
9^E GRANDE PAROISSE 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
10^E PONTIERRY FUTSAL 1 Equipe non engagée saison 2023/2024

Montées/Descentes Provisoires

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

SENIORS FEMININES

R3

5.3.3 - REGIONAL 3 F. Vingt équipes réparties en deux groupes de dix. La première de chacun des groupes accède au Régional 2 F la saison suivante. 2 Les quatre dernières de chacun des groupes descendent automatiquement en Départemental 1 F de leur District la saison suivante. La première du Championnat Féminin de Départemental 1 F de chaque District accède au Régional 3 F la saison suivante. Par exception à l'article 14.4 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., dans le cas où le nombre de Championnats Départementaux 1 F est inférieur au nombre de Districts, il est procédé au repêchage des équipes reléguées au sein de leur District dans l'ordre de leur classement.

Montée de D1 (1)

(1^{er} D1) MITRY MORY F.1

D1 (16 équipes)

D1 : le 1er monte en R3, les équipes classées 11ème, 12ème, 13ème, 14ème, 15ème et 16ème descendent en D2

Descente de R3 (0)

Maintiens en D1 (9+1)

2^E ROISSY US 1
3^E PONTAULT UMS 1
4^E SENART M. 1
5^E FC VARENNES 1
6^E QUINCY 1
7^E MORMANT FC 1
8^E BOISSISE PRINGY 1
9^E VAUX ROCHETTE 2
10^E TRILPORT 1

11^e ST PATHUS 1 Pas de descente de Ligue, reste en D1

D2

Descentes de D1 (4)

(14^e D1) CHAMPS AS 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
(12^e D1) TORCY PVM 1
(15^e D1) GRETZ TOURNAN 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
(13^e D1) MELUN FC 1 Equipe non engagée saison 2023/2024
(16^e D1)



District SEINE ET MARNE - Saison 2023/2024

Groupes Championnat Départementaux

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

SENIORS D1	SENIORS D2		
	A	B	C
AVON US 1	BRIE FC 1	BRIARD SC 1	BAGNEAUX N.1
CELLES 2	BUSSY 1	COULOMMIERS 1	BOISSISE P.1
CLAYE SOUILLY 2	FC COSMO 1	DAMMARIE FC 1	CESSON VSD 2
FONTAINEBLEAU 1	LE PIN VILLEV. 1	FONTENAY TRES. 1	COMBS 1
LOGNES 1	MEAUX CS 3	GRETZ TOURNAN 2	DAMMARIE CITY 1
MEAUX CS 2	MITRY-COMPANS-GOELLY 2	MAGNY 1	LESIGNY 1
MELUN FC 2	NANTEUIL 1	SENART M.3	LIEUSAIN 1
SAVIGNY FC 1	PAYS CRECOIS 1	OZOIR 2	MONTEREAU 1
SERVON 1	QUINCY V. 1	PONTAULT PORT 1	MORMANT FC 1
VAIRES 1	THORIGNY 1	ROISSY US 1	PONTAULT UMS 1
VAL D'EUROPE 1	VAL D'EUROPE 2	TRILPORT 1	OL.LOING 1
VILLEPARISIS 1	VILEPARISIS 2	VAL DE France 1	PAYS BIERES 1

SENIORS D3					
A	B	C	D	E	F
BRIE FC 2	CHAMPS FC 1	BUSSY 2	ALLIANCE 77 1	BOISSISE P.2	AVON 2
BRIE NORD 1	CHANGIS 1	COULOMMIERS 2	BRIARD SC 2	CHAMPENOIS MV 1	BOIS LE ROI 1
COURTRY F. 1	ESBLY EFS SP. 1	COURTRY ACAD. 1	CHAMPS 1	DAMMARIE CITY 2	BRAY 1
DAMMARTIN CS 1	LE PIN VILLEV. 2	EMERAINVILLE 1	COLLEGIEN 1	FONTAINEBLEAU 2	COMBS 2
LOGNES 2	PAYS CRECOIS 2	FERRIERES 1	GRETZ TOURNAN 3	MONTEREAU 2	CPSP 1
MITRY-COMPANS-GOELLY 3	PONTAULT P.2	MAGNY 2	JOUY YVRON 1	MORET VENEUX 1	GATINAIS VL 1
NANTEUIL 2	ST MARD 1	QUINCY 2	LIEUSAIN 2	MORMANT FC 2	MELUN FC 3
OTHIS 1	ST THIBAULT FC 2	ROISSY US 2	PONTAULT UMS 2	SERVON 2	NANDY FC 1
PLESSIS 1	VAIRES 2	TRILPORT 2	PRESLES 1	VARENNES 1	NANGIS 1
VILLEPARISIS 3	VILLENROY 1	VAL DE France 2	VERNEUIL 1	VAUX ROCHETTE 1	PONTHIERRY 1



District SEINE ET MARNE - Saison 2023/2024 Groupes Championnat Départementaux

Sous réserve des
procédures en cours, du
respect des obligations
d'engagements d'équipes
des clubs pour 2023/2024
et de l'article 147 des
Règlements de la F.F.F.

U18 D1

BRIARD SC 1
BUSSY 1
CESSON VSD 1
CLAYE SOUILLY 2
DAMMARIE FC 1
FONTAINEBLEAU 2
GRETZ TOURNAN 1
LE MEE 1
MONTEREAU 1
OZOIR 1
SAVIGNY 1
ST THIBAULT 1

U18 D2

A	B	C
CHAMPS AS 1	CHAMPS FC 1	AVON 1
CHELLES 1	COMBS 1	BAGNEAUX N. 1
COULOMMIERS 1	FERRIERES 1	DAMMARIE CITY 1
MEAUX CS 2	ROISSY US 2	GATINAIS VL 1
NANTEUIL 1	SERVON 1	MORMANT FC 1
PONTAULT UMS 1	PAYS CRECOIS 1	OL. LOING 1
THORIGNY 1	QUINCY 1	PONTHIERRY 1
TRILPORT 1	TORCY VM 3	LONGUEVILLE 1
VAIRES 1	VAL D'EUROPE 1	NANDY FC 1
VILLEPARISIS 1	VAL DE France 1	VAUX ROCHETTE 1



District SEINE ET MARNE - Saison 2023/2024

Groupes Championnat Départementaux



Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U16 D1
AVON 1
CESSON VSD 1
CHAMPS 1
CHELLES 1
LE MEE 1
MELUN FC 2
OZOIR 1
PONTAULT UMS 1
SAVIGNY FC 1
SENART M. 2
VAL DE France 1
VILLEPARISIS 1

U16 D2		
A	B	C
BREUILLOISE 1	BRIARD SC 2	BRAY 1
BRIE FC 1	BUSSY 2	DAMMARIE FC 1
CLAYE S. 2	FERTE S/J 1	FONTAINEBLEAU 2
DAMMARTIN 1	GRETZ TOURNAN 1	LONGUEVILLE 1
MEAUX CS 2	LIEUSAIN 1	MONTEREAU 1
MITRY COMPANS GOELLY 1	MELUN FC 3	MORET-VENEUX 1
QUINCY 1	POMMEUSE F. 1	NANGIS 1
TORCY VM 4	ROISSY 2	OL. LOING 1
TRILPORT 1	SAVIGNY FC 2	PONTHIERRY 1
VAIRES 2	VAL D'EUROPE 1	VAUX ROCHETTE 1



District SEINE ET MARNE - Saison 2023/2024

Groupes Championnat Départementaux



U14 D1

CESSON VSD 1
CLAYE SOUILLY 1
GRETZ TOURNAN 1
LE MEE 1
MEAUX CS 2
MELUN FC 2
MONTEREAU 1
PONTAULT UMS 1
ROISSY US 1
SAVIGNY FC 1
TORCY PVM 3
VILLEPARISIS 1

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

U14 D2

A	B	C
CHELLES 1	BRIARD SC 1	AVON 1
CLAYE S. 2	BUSSY 2	BAGNEAUX N. 1
COURTRY F. 1	CHAMPS 2	PAYS BIERES 1
DAMMARTIN 1	LOGNES 1	FONTAINEBLEAU 2
MEAUX CS 3	MORMANT FC 1	LIEUSAIN 1
MITRY-COMPANS-GOELLY 1	OZOIR 1	LONGUEVILLE 1
OTHIS 1	VAIRES 2	MONTEREAU 2
ST PATHUS 1	ROISSY 2	MORET-VEVEUX 1
TRILPORT 1	SAVIGNY FC 2	OL. LOING 1
QUINCY 1	VAL D'EUROPE 2	VAUX ROCHETTE 1

U14 D3

A	B	C
BRIE FC 1	BRIE EST FC 1	BRAY 1
MITRY GOELLY 2	BUSSY 3	BRIARD SC 2
NANTEUIL 1	CHAMPS 3	CESSON VSD 2
PONTAULT UMS 2	COMBS 1	NANDY FC 1
TORCY 4	ESBLY 1	GATINAIS VL 1
ST MARD 1	MAGNY 1	HERICY 1
ST THIBAULT 1	FC GUIGNES 1	MELUN FC 3
THORIGNY 1	OZOIR 2	NANGIS 1
VAL DE France 1	PAYS CRECOIS 1	PONTHIERRY 1
VILLEPARISIS 2	PONTAULT PORT 1	SENART M. 3



District SEINE ET MARNE - Saison 2023/2024

Groupes Championnat Départementaux



VETERANS D1

BOIS LE ROI 11
BRIE EST FC 11
BRIE FC 11
CHELLES 11
CLAYE SOUILLY 11
DAMMARTIN CS 11
LESIGNY 11
LIEUSAIN 11
NANDY FC 11
OTHIS CO 11
SENART MOISSY 12
VAL DE France 11

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.

VETERANS D2

A	B	C
ANNET 11	CHEVRY 11	BAGNEAUX N. 11
FERRIERES 11	COMBS 12	BOISSISE P. 11
DAMMARTIN CS 12	COULOMMIERS 11	BOMBON 11
MITRY-COMPANS-GOELLY 11	FC COSMO 11	GATINAIS VL 11
LE PIN VILLEVAUDE 11	CROISSY 11	HERICY VS 11
PAYS CRECOIS 11	LOGNES 11	LONGUEVILLE 11
TRILPORT 11	PONTHIERRY 11	PAYS BIERES 11
VAIRES 11	OZOIR 12	MORMANT FC 11
VILLENY 11	PONTAULT UMS 11	SAVIGNY 11
VILLEPARISIS 11	VAL D'EUROPE 11	VAUX ROCHETTE 11

VETERANS D3

A	B	C
AFPO 11	ALLIANCE 77 11	ARC EN CIEL 11
CHAMPS FC 11	BRIARD SC 11	BRAYTOIS 11
COURTRY 11	COLLEGIEN 12	DAMMARIE FC 11
ESBLY 11	GRETZ TOURNAN 11	LE MEE 11
JOUARRE 11	LAGNY M. 11	MORET VENEUX 11
MEAUX PORT. 11	LESIGNY 12	NANDY FC 12
NANTEUIL 11	PONTAULT PORT. 12	NANGIS 11
ST PATHUS 11	ST THIBAUT FC 11	OL.LOING11
THORIGNY 11	VAL DE France 12	PROVINS MJC 11
VILLENY 12	VAL DE L' YERRES 11	SERVON 11



District SEINE ET MARNE - Saison 2023/2024 Groupes Championnat Départementaux



CDM D1
BREUILLOISE 5
BRIARD SC 5
MAGNY 5
NANDY FC 5
PONTHIERRY 5
PORT. FONTAINE. 5
PRESLES 5
SAFRAN SPORTS 5
SERVON 6
SNIE FC 5
THORIGNY 6
VAIRES 5

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.



District SEINE ET MARNE - Saison 2022/2023 Groupes Championnat Départementaux



SENIORS D1 FEMININES
BOISSISE PRINGY 1
FC VARENNES 1
MORMANT FC 1
PONTAULT UMS 1
QUINCY 1
ROISSY US 1
SENART M. 1
TRILPORT 1
VAUX ROCHETTE 2
ST PATHUS 1

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.



District SEINE ET MARNE - Saison 2023/2024 Groupes Championnat Départementaux



FUTSAL D1
ALLIANCE 77 1
BS ACADEMY 1
CHAMPS FUTSAL 2
CHESSY ACADEMY 1
ET.FUTSAL MELUN 3
JOLLIOT GROOM'S 2
LEM 1
LIEUSAIN 1
VAL D'EUROPE 1
VILLEPARISIS 1

Sous réserve des procédures en cours, du respect des obligations d'engagements d'équipes des clubs pour 2023/2024 et de l'article 147 des Règlements de la F.F.F.



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du vendredi 07 juillet 2023

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

AUDITIONS

Match 25840389

Mormant FC 1 – Roissy US 1

COUPE 77 SENIORS FEMININES du 17/06/2023

Match 25840405

Mormant FC 1 – Meaux CS Academy 1

COUPE 77 U18 du 18/06/2023

DOSSIERS EN ATTENTE

Match 25840404

St Mard 5 – St Thibault FC 5

COUPE 77 CDM du 18/06/2023

Match 25840401

Goellycompans FC 1 – St Thibault FC 1

COUPE 77 SENIORS du 17/06/2023



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 12 juillet 2023

Commission restreinte

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION **STATUTS ET REGLEMENTS**

Match 24584555
FERRIERES 1 – OZOIR 3
SENIORS D3C DU 04/06/2023

DOSSIERS EN ATTENTE

Match 25840404
St Mard 5 – St Thibault FC 5
COUPE 77 CDM du 18/06/2023

Match 25840401
Goellycompans FC 1 – St Thibault FC 1
COUPE 77 SENIORS du 17/06/2023



Commission d'Appel Disciplinaire

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 06 juillet 2023

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

Match 24609570

**Villeparisis 1 – Chelles 1
U16 D2A du 28.05.2023**

Match 24584933

**Montereau 1 – Pays Creçois 1
SENIORS D1 du 16.04.2023**



Commission d'Appel Disciplinaire

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du lundi 10 juillet 2023

Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

Match 24608932
Gatinais Vlg 1 – Dammarie FC 1
U18 D1 du 14.05.2023



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 11 juillet 2023

Commission Restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

Affaire Senior MICHAULT Ervin, licence 9603869235, joueur de BOIS LE ROI

Demande de renseignement de M. MICHAULT Ervin sur la fin de sa suspension, cette personne étant suspendu pour une durée de 5 ans.

Après recherche il s'avère qu'il existe dans FOOT2000, un Ervin MICHAULT né le 27/10/1997 à Melun, n° de licence 2338153432 et un Ervin MICHAULT né le 27/10/1997 à Melun, n° de licence 9603869235

Après étude des 2 dossiers, on constate que la CNI fournie pour les demandes de licence porte le même n°140677200255

Evocation de la Commission pour fraude ou tentative de fraude d'un licencié

Considérant que le joueur Ervin MICHAULT est suspendu jusqu'au 08/11/2023

Considérant que la licence d'Ervin MICHAULT a été délivrée le 26/11/2022

Par ces motifs

Décide de transmettre à la Commission Régionale Statut et Règlement et bloque les homologations des matchs non homologués à la date de ce jour

Reprise de dossier

Considérant que lors de sa réunion du 29/06/2023 la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations a décidé :

N° 11 – SE – MICHAULT Ervin FC BOIS LE ROI (524239) Dossier transmis par la Commission des Statuts et Règlements du District de Seine-et-Marne. La Commission, Considérant que le joueur MICHAULT Ervin a obtenu une licence « A » 2022/2023 en faveur du FC BOIS LE ROI, enregistrée le 26/11/2022, en ayant fourni une photocopie de sa CNI falsifiée au niveau du nom de famille (MICHAUT au lieu de MICHAULT), Considérant que le joueur MICHAULT Ervin a été licencié au sein de plusieurs clubs franciliens pendant les saisons 2003/2004 à 2016/2017, Considérant que la Commission de Discipline du District 77 a, lors de sa réunion du 07/11/2018, interdit la délivrance d'une licence F.F.F. pour une durée de 5 ans, à compter du 09/11/2018, au joueur MICHAULT Ervin, Par ces motifs, annule la licence « A » 2022/2023 du joueur MICHAULT Ervin obtenue irrégulièrement en faveur du FC BOIS LE ROI, et transmet le dossier à la CRD pour suite éventuelle à donner. Transmet une copie de la présente décision au District de Seine-et-Marne.

La Commission

Considérant que le club de BOIS LE ROI a fait participer à M. MICHAULT Ervin des rencontres alors que celui-ci ne disposait pas de licence valide,

Considérant que l'article 40.1 du RSG prévoit que l'inscription sur la feuille de match d'un joueur non licencié entraîne la perte du match par pénalité,

Considérant que M. MICHAULT Ervin a participé aux matchs Seniors D3E du 28/05/2023 OLYMPIQUE DU LOING – BOIS LE ROI et Seniors D4C du 04/06/2023 ENT AVONS HVS – BOIS LE ROI,

Considérant que les matchs Seniors D3E du 28/05/2023 OLYMPIQUE DU LOING – BOIS LE ROI et Seniors D4C du 04/06/2023 ENT AVONS HVS – BOIS LE ROI auquel M. MICHAULT ne sont pas homologués,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de BOIS LE ROI et en attribue le gain à l'équipe de OLYMPIQUE DU LOING (3 points ; 0 but)

Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 buts) à l'équipe de BOIS LE ROI et en attribue le gain à l'équipe de ENT AVONS HVS (3 points ; 5 buts)

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Match 24584555

FERRIERES 1 – OZOIR 3

SENIORS D3C DU 04/06/2023

Courriel en date du 28 juin de M. PIERRE Yanis, licencié au club d'OZOIR, indiquant avoir pris un carton rouge sur le match en référence, alors qu'il ne joue plus depuis fin janvier suite à une blessure.

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que le club d'OZOIR n'a pas fourni ses observations dans les délais impartis,

Considérant que le joueur PIERRE Yanis a fourni des certificats médicaux confirmant son incapacité à prendre part à la rencontre,

Considérant après vérification que son nom figure bien sur la FMI du 04/06/2023 sous le n°9

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Donne match perdu par pénalité à l'équipe d'OZOIR (-1 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de FERRIERES (3 points ; 5 buts)

Transmet le dossier à la Commission de discipline pour suspicion de Fraude sur identité

Débit OZOIR : 43,50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77



Commission Départementale Technique

PROCES VERBAL du lundi 05 juin 2023

Président : Mamadou NIAMBELE

Secrétaire de séance : Marie CANOLLE

Présents : Éric Laclef, Jean-Luc Juignet, José Araujo, Serge Babet, Tarek Sakali, Frederic Anselme, Gimmy Valerin, Mahajoub Kaled, Christian Coste, Nacer Afaki, Jimmy Fischer, Stéphane Thierry, Saïd Mahily, Olivier Selo, Slimane Boumrar, Gaëtan Lethuaut, Laurent Herpe (CD), Jean-Paul Perrin (CD)

Assistent : Lionel Veniant (Commission Foot Animation), Flavien Binant

Absents excusés : Jean-Marc Eliasy (CTD DAP), Xavier Mopin (CTD DAP), Isabelle Chilard (Commission Féminine), Nicolas Thierry (AEF77), Fabien El Mkalleb (CDA), Abdelhak Raji (CD)

Absents non excusés : Mathieu Czupryna, Kevin Menier, Belel Diallo, Morgan Fevrier, Vincent Hudry, Cedric Louiset, Claudio Sucami, Eric Caballero, Daniel Malherbe, Mamadou Diouf

1. Mot du Président : Mamadou NIAMBELE

- Plaisir de se retrouver aussi nombreux

2. Mot représentant du Comité Directeur District 77 : Laurent Herpe

- Résultats sportifs des clubs seine et marnais
- Attitude des éducateurs
- Aborde le cas des nouvelles formations

3. Mot du représentant de la commission FA : Lionel VENIANT

- Remercie de l'invitation
- Nombreux cas en discipline
- CT relais du District dans les clubs

4. Mot du représentant de l'AEF 77

- Bilan actions 2022-2023
- Futures actions à venir

5. Point technique

- Arrivée d'un technicien départemental fin aout 2023

6. Point DAP

- Résultats finales
- Rappels JND

7. Point formation

- Présentation de la nouvelle architecture des formations

8. Point PPF

- Bilan du dossier PPF féminin, masculin et futsal
- Projection 2022-2023

9. Intervention Flavien Binant

- Présentation de la structure du PFC et leur fonctionnement

10. Questions diverses

- Félicitations Mamadou N et Flavien B pour leur entrée en formation
- Travaux de groupe à relancer + nouvelle idée (points clubs)
- Interrogations sur les nouvelles formations



Dates de Reprises des Championnats Départementaux - Saison 2023/2024



Seniors Masculins

<u>Dimanche Apres Midi</u>	<u>Dimanche Matin</u>
D1-D2-D3-D4 Groupes à 12 et Groupes à 10 1ere journée le 24 septembre 2023	D1-D2-D3-D4 Groupes à 12 et Groupes à 10 1ere journée le 24 septembre 2023
Coupe 77 Tour 1 :le 1 ^{er} octobre 2023 Tour 2 : le 12 novembre 2023 (Entrée D1)	Coupe Comité Tour 1 :le 1 ^{er} octobre 2023

Seniors Féminines

D1 1ere journée le 24 septembre 2023
Coupe 77 Tour 1 :le 9 décembre 2023

Seniors Futsal Masculins

D1-D2 Groupes à 12 et Groupes à 10 1ere journée du 25 septembre au 1 ^{er} octobre 2023	Coupe 77 Tour 1 : du 2 au 8 octobre 2023
--	--

Jeunes

<u>U18-U16</u>				<u>U14</u>	
D1-D2-D3 Groupes à 12 et Groupes à 10 1ere journée le 24 septembre 2023				D1-D2-D3-D4 Groupes à 12 et Groupes à 10 1ere journée le 23 septembre 2023	
<u>Coupe 77</u>		<u>Coupe Comité</u>			
<u>U18</u>	<u>U16</u>	<u>U18</u>	<u>U16</u>		
Tour 1 : le 12 novembre 2023 Tour 2 : le 10 décembre 2023 (Entrée D1)	Tour 1 : le 1 ^{er} octobre 2023 Tour 2 : le 12 novembre 2023 (Entrée D1)	Tour 1 : le 12 novembre 2023	Tour 1 : le 1 ^{er} octobre 2023		
				Coupe 77 Tour 1 :le 21 octobre 2023 Tour 2 : le 26 novembre 2023 (Entrée D1)	Coupe Comité Tour 1 :le 21 octobre 2023



District de Seine et Marne de Football CALENDRIERS GENERAUX - Saison 2023/2024

Date	Coupe de France	SENIORS APRES MIDI			Gambardella	U18			U16			CDM -VETERANS -45 ans - 55 ans			U14		
		Gr. 12	Gr. 10	Coupe		Gr. 12	Gr. 10	Coupe	Gr. 12	Gr. 10	Coupe	Gr. 12	Gr. 10	Coupe	Gr. 12	Gr. 10	Coupe
02 et 03 septembre 2023	Cadrage																
09 et 10 septembre 2023																	
16 et 17 septembre 2023	T3				Cadrage												
23 et 24 septembre 2023		J1	J1			J1	J1		J1	J1		J1	J1		J1	J1	
30/09 et 1er octobre 2023	T4	Match remis		COUPE	T1	Match remis			Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	J2	J2	
07 et 08 octobre 2023		J2	J2			J2	J2		J2	J2		J2	J2		J3	J3	
14 et 15 octobre 2023	T5	J3	J3		T2	J3	Match remis		J3	J3		J3	J3		J4	J4	
21 et 22 octobre 2023		J4	Match remis			J4	J4		J4	Match remis		J4	Match remis		J5	Match remis	COUPE
28 et 29 octobre 2023	T6	Match remis			T3	Match remis			Match remis			Match remis			Match remis		
Mercredi 1er novembre 2023		Match remis				Match remis			Match remis			Match remis			Match remis		
04 et 05 novembre 2023		J5	J4			J5	J4		J5	J4		J5	J4		Match remis		
11 et 12 novembre 2023		Match remis		COUPE	T4	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	J6	J5	
18 et 19 novembre 2023	T7	J6	J5		Finale Régionale	J6	J5		J6	J5		J6	J5		J7	J6	
25 et 26 novembre 2023		J7	J6			J7	J6		J7	J6		J7	J6		Match remis		COUPE
02 et 03 décembre 2023		J8	J7			J8	J7		J8	J7		J8	J7		J8	J7	
09 et 10 décembre 2023	T8	Match remis		COUPE	1/64E	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	J9	J8	
16 et 17 décembre 2023		J9	Match remis			J9	Match remis		J9	Match remis		J9	Match remis		Match remis		COUPE
23 et 24 décembre 2023																	
Lundi 25 décembre 2023																	
30 et 31 décembre 2023																	
Lundi 1er janvier 2024																	
06 et 07 janvier 2024	1/32E	Match remis				Match remis			Match remis			Match remis			Match remis		
13 et 14 janvier 2024		J10	J8		1/32E	J10	J8		J10	J8		J10	J8		J10	Match remis	
20 et 21 janvier 2024		J11	J9			J11	J9		J11	J9		J11	J9		J11	J9	
27 et 28 janvier 2024		Match remis		COUPE		Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	J12	J10	
03 et 04 février 2024		J12	J10			J12	J10		J12	J10		J12	J10		J13	J11	
10 et 11 février 2024		J13	Match remis			J13	Match remis		Match remis			Match remis			Match remis		
17 et 18 février 2024		Match remis				Match remis			Match remis			Match remis			Match remis		
24 et 25 février 2024		Match remis		COUPE		Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE
02 et 03 mars 2024		J14	J11			J14	J11		J14	J11		J14	J11		J14	J12	
09 et 10 mars 2024		J15	J12			J15	J12		J15	J12		J15	J12		J15	J13	
16 et 17 mars 2024		J16	J13			J16	J13		J16	J13		J16	J13		J16	Match remis	
23 et 24 mars 2024		J17	J14			J17	J14		J17	J14		J17	J14		J17	J14	
30 et 31 mars 2024		Match remis		COUPE		Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE
lundi 1er avril 2024		Match remis				Match remis			Match remis			Match remis			Match remis		
06 et 07 avril 2024		J18	Match remis			J18	Match remis		J18	Match remis		J18	Match remis		J18	Match remis	
13 et 14 avril 2024		JC Match Remis				JC Match Remis			JC Match Remis			JC Match Remis			Match remis		
20 et 21 avril 2024		JC Match Remis				JC Match Remis			JC Match Remis			JC Match Remis			Match remis		COUPE
27 et 28 avril 2024		J19	J15			J19	J15		J19	J15		J19	J15		J19	J15	
Mercredi 1er mai 2024		Match remis		COUPE		Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		
04 et 05 mai 2024		J20	J16			J20	J16		J20	J16		J20	J16		J20	J16	
Mercredi 08 mai 2024		Match remis		COUPE		Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		
Jeudi 09 mai 2024		Match remis		COUPE		Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		
11 et 12 mai 2024	T1 2024/2025	Match remis				Match remis			COUPE	Match remis		COUPE	Match remis		COUPE	Match remis	
18 et 19 mai 2024		JC Match Remis			COUPE	JC Match Remis			COUPE	JC Match Remis		COUPE	JC Match Remis		COUPE	JC Match Remis	
Lundi 20 mai 2024		Match remis				Match remis			Match remis			Match remis			Match remis		
25 et 26 mai 2024		J21	J17			J21	J17		J21	J17		J21	J17		J21	J17	
01 et 02 juin 2023		J22	J18			J22	J18		J22	J18		J22	J18		J22	J18	
08 et 09 juin 2024	T2 2024/2025																
15 et 16 juin 2024																	
22 et 23 juin 2024																	

TREVE

FINALES DEPARTEMENTALES

Journée Complete Match Remis (intempérie)

Coupe de France

Coupe Gambardella

Coupe de France Féminines

Coupe

Match remis

Gr. 12

Gr. 10



District de Seine et Marne de Football

CALENDRIERS GENERAUX - Saison 2023/2024

SENIORS FUTSAL

	Coupe Nationale	Gr. 12	Gr. 10	Coupe
Du 01 au 03 septembre 2023				
Du 4 au 10 septembre 2023				
Du 11 au 17 septembre 2023				
Du 18 au 24 septembre 2023	T1			
Du 25 septembre au 01 octobre 2023		J1	J1	
Du 02 au 08 octobre 2023	T2	Match remis	Match remis	COUPE
Du 09 au 15 octobre 2023		J2	J2	
Du 16 au 22 octobre 2023	T3	Match remis	Match remis	
Du 23 au 29 octobre 2023		Match remis	Match remis	
Du 30 octobre au 05 novembre 2023		J3	Match remis	
Du 06 au 12 novembre 2023		J4	J3	
Du 13 au 19 novembre 2023	T4	J5	J4	
Du 20 au 26 novembre 2023		J6	J5	
Du 27 novembre au 03 decembre 2023	T5	J7	Match remis	
Du 04 au 10 decembre 2023		J8	J6	
Du 11 au 17 decembre 2023	Finale Régionale	Match remis	Match remis	
Du 18 au 23 decembre 2023		Match remis	Match remis	
Du Lundi 25 decembre 2023 Au 05 janvier 2024	TREVE			
Du 08 au 14 janvier 2024		J9	J7	
Du 15 au 21 janvier 2024	1/32e	Match remis	Match remis	COUPE
Du 22 au 28 janvier 2024		J10	J8	
Du 29 janvier au 04 février 2024		J11	J9	

	Coupe Nationale	Gr. 12	Gr. 10	Coupe
Du 05 au 11 fevrier 2024		J12	J10	
du 12 au 18 fevrier 2024		Match remis	Match remis	
Du 19 au 25 fevrier 2024		J13	Match remis	COUPE
Du 26 février au 03 mars 2024		J14	J11	
Du 04 au 10 mars 2024		J15	J12	
Du 11 au 17 mars 2024		J16	J13	
Du 18 au 24 mars 2024		J17	J14	
Du 25 au 31 mars 2024		Match remis	Match remis	COUPE
Du 01 au 07 avril 2024		J18	J15	
Du 08 au 14 avril 2024		Match remis	Match remis	
Du 15 au 21 avril 2024		J19	Match remis	COUPE
Du 22 au 28 avril 2024		J20	J16	
Du 29 avril au 05 mai 2024		J21	J17	
Du 06 au 12 mai 2024		Match remis	Match remis	COUPE
Du 13 au 19 mai 2024		J22	J18	
Du 20 au 26 mai 2024				
DU 27 mai au 02 juin 2023				
Du 03 au 09 juin 2024				
Du 10 au 16 juin 2024				
Du 17 au 23 juin 2024				

Coupe Nationale

Gr. 12

Gr. 10

Coupe



Calendrier Football Animation (U6 à U13)

DISTRICT SEINE ET MARNE DE FOOTBALL

Saison 2023/2024

Période	Mois	Date		CATEGORIE U6/U7	CATEGORIE U8 U9		CATEGORIE U10 U11			CATEGORIE U12 U13				
		SEM.	JOUR	U6/U7	U9/U8 SEC	U9 CRIT	U10/U11 Esp	U10 Exc	U11 Exc	U12/U13 Esp	U12 Exc	U13 Exc	U13 Foot à 11	
PERIODE 3	JANVIER	1	6/1											
		2	13/1	Libre	Libre	Libre	MR	MR	MR	MR	Libre	J7	MR	
		3	20/1	Festifoot ou Futsal Noel	Libre	Libre	J6	J6	J6	J6	J6	J8	J8	
		4	27/1	Festifoot ou Futsal Noel	Festifoot 8	J6	Challenge 1/4 finale			Challenge 1/4 finale				
Vacances d'Hiver	FEVRIER	5	3/2	Festifoot ou Futsal Noel	Festifoot 9	J7	J7	J7	J7	J7	J9	J9		
		6	10/2	Festifoot ou Futsal Noel	Challenge Futsal		Challenge Futsal	MR	MR	MR	MR	MR	MR	
		7	17/2											
		8	24/2		Challenge Futsal		Challenge Futsal	MR	MR	Challenge Futsal	MR	MR	MR	
PERIODE 4	MARS	9	2/3	Festifoot 9	Festifoot 10	J8	Challenge Demi-finale			Challenge Demi-finale				
		10	9/3	Festifoot 10	Libre	Libre	J8	J8	J8	J8	J8	J10	J10	
		11	16/3	Libre	Festifoot 11	J9	J9	J9	J9	J9	J9	J11	J11	
		12	23/3	Festifoot 11	Festifoot 12	J10	J10	J10	J10	J10	J10	J12	J12	
Vacances d'Avril	AVRIL	13	30/3	Week end de Pâques										
		14	6/4								Finale Départementale Fest U13			
			7/4		Finale Futsal		Finale Futsal							
		15	13/4											
PERIODE 5	MAI	16	20/4							Finale Futsal				
		17	27/4	Festifoot 12	Festifoot 13	Libre	Finale IDF U11 /MR			Libre	Libre	J13	J13	
		18	4/5	Festifoot 13	Festifoot 14	Libre	MR ou Libre	MR ou Libre	MR ou Libre	MR ou Libre	MR ou Libre	J14	J14	
	JUN	19	11/5	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	
		20	18/5	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	
		21	25/5	Libre	Libre	Libre	Finale 77 U10/MR			Finale 77 U12/MR			Libre	MR
		22	1/6	Libre	Libre	Libre	JDC U10/U11			Finale 77 U12			Libre	Libre
23	8/6	JND		Libre	Libre			Libre			Libre			
24	15/6	Libre	Libre	Libre	Libre			Libre			Libre			
25	22/6	Libre	Libre	Libre	Libre			Libre			Libre			